

REGLEMENT TRAIL ST HEAND DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025 - 18^{ème} édition :

Le trail de Saint Héand est une course à pied individuelle de pleine nature organisée par l'association 400 TEAM RAID NATURE.

LE TRAIL DE ST HEAND SE DEROULERA LE DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025

Notre trail fait partie du challenge Saint Etienne Métropole running :

PREVOIR SON GOBELET (aucun verre ne sera distribué)

- Inscriptions limités à 1300 coureurs

- Un lot concurrent sera offert à tous les coureurs

- On récompense les 3 premiers de chaque des courses hommes et femmes : 8KM, 12KM, 18KM, 30km, et 50KM issus de notre partenariat avec BEN RUN

- Et un tirage au sort (effectué juste avant le départ par l'appel du numéro de dossard) TOUS LES AUTRES LOTS QUE NOUS AURONT RECUPERES DE NOS SPONSORS (très rares en ces temps difficiles !)

- Les RESULTATS SERONT AFFICHES EN PLUSIEURS EXEMPLAIRES PRES DE LA ZONE D'ARRIVEE et du PODIUM (et bien sûr annoncés comme étant publiés dès l'après midi sur le site de Logicourse)

• COUTS D'INSCRIPTION :

• Il n'y a plus d'Inscription sur place le jour de la course

• Dernier délai d'inscription / VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025 MINUIT (sur logicourse)

- 8 km : 8€
- 12 km : 12€
- 18 km : 16€
- 30 km : 20€
- 50 km : 30€

- **IL N'Y AURA AUCUN REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION SOUS AUCUN PRETEXTE (sauf interdiction d'organiser la course par la préfecture dû à un nouveau risque covid19. Le remboursement sera effectué par LOGICOURSE)**

- **5 courses** respectivement de
 - **8km (200mD+)** départ 10H15 (pas de barrière horaire)
 - **12km (350mD+)** départ 8H30 (pas de barrière horaire)
 - **18km (460mD+)** départ 8H , barrière au ravito de Bénière à 11.3km à 13h.
 - **30km (850mD+)** départ 7H30 barrière au ravito de Bénière à 23km à 13h.
 - **50km (1500mD+)** départ 6H **avec frontale obligatoire** (barrière au 30ème km au gymnase de la salle Condelouse : la course est stoppée à 10h30 et barrière au ravito de Bénière à 41km à 13h.
 - **Sur les courses 18/30/50km, une barrière horaire s'applique**, le dossard du coureur est retiré à 13h au ravito de Bénière (il ne sera pas classé). Le coureur termine sous sa propre responsabilité.
 -

Répartition route/chemin pour les différents parcours :

- Parcours 50 km : 72% de chemin 28% de terrain goudronnée
- Parcours 30 km : 75% de chemin 25% de terrain goudronnée
- Parcours 18 km : 75% de chemin 25% de terrain goudronnée
- Parcours 12 km : 66% de chemin 34% de terrain goudronnée
- Parcours 8 km : 62% de chemin 38% de terrain goudronnée
- 1 course **joelette** sur le 12km (départ 8H30 derrière le départ). Inscription sur Logicourse. Prix : 5€ pour chaque membre de l'équipage (puce sur la joelette et non sur les coureurs). Donner un nom à votre équipe sur Logicourse.

- **Bâtons interdits sauf** sur le 30 KM et le 50 KM

- CANI CROSS INTERDIT SUR LA COURSE

- **Les différentes courses empruntent des chemins privés exclusivement ouvert pour l'évènement. Il est en aucun cas possible de parcourir ces chemins privés un autre jour que pour le Trail du 9 Novembre 2025. S'IL VOUS PLAÎT, RESPECTEZ CES ESPACES PRIVÉS, DE TRAVAIL, QU'ON NOUS A OUVERT PROVISOIREMENT**

- **DEPART DES COURSES : DEVANT LE GYMNASSE Condelouse**
Les parcours en boucles sont entièrement balisés. Rubalises et bombes biodégradables de couleurs au sol. Certaines portions sont communes aux différents parcours. Des signaleurs sécurisent les croisements dangereux. Cependant, sur les rares portions de route, les concurrents sont tenus de respecter le code de la route

- **RAVITAILLEMENTS :**
 - **PREVOIR SON GOBELET** (aucun verre ne sera distribué !!)
 - 8 km : pas de ravitaillement
 - 12 km : un ravitaillement liquide et solide au km 6,6
 - 18 km : un ravitaillement liquide au km 5,5 et un liquide + solide au km 11,3 à Bénière
 - 30 km : un ravitaillement liquide + solide au km 11,8, un liquide au km 17,4 et un liquide + solide au km 23,2 à Bénière
 - 50 km : un ravitaillement liquide au km 11,5, un liquide + solide au km 29,8, un liquide au km 35,4 et un liquide + solide au km 41,2 à Bénière.
 -
 - Et un ravitaillement complet à l'arrivée de toutes les courses
 - **Chaque participant sera vigilant à ne jeter aucun déchet au sol (poubelles aux ravitaillements ou gardé sur soi), pensez à l'environnement !**

- **INSCRIPTIONS :**
 - Ouverture des inscriptions le 1er septembre 2025
Inscription sur le site : www.logicourse.fr (**Clôture des inscriptions en ligne jusqu'au vendredi 7 novembre minuit**)

 - ATTENTION NOUVEAU : **il n'y a plus besoin d'un certificat médical**. Aujourd'hui vous devez télécharger le **PPS : parcours de prévention santé** (licence FFA autorisée seulement) : sur LOGICOURSE, le remplissez, signez et le déposez en PJ.
 - ATTENTION le PPS n'est valable que 3 mois.

 - **Il n'y a plus d'inscription sur place le jour de la course**
 - En cas de problème pour s'inscrire sur Logicourse, bulletin téléchargeable sur le site : <http://trail.de.saint.heand.free.fr/> et à envoyer à Françoise GRATALOUP 37 RUE DES VERNES 42340 VEAUCHE gratalouppfrançoise@neuf.fr

• DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- PPS (parcours de prévention santé : renseigné et signé)
- Licenciés FFA compétition 2024 /2025 : photocopie de la licence (ou scannée sur le site logicourse.fr)
- Pour les mineurs : **AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE**

• AVERTISSEMENTS :

- Les personnes qui quittent le parcours ou abandonnent doivent le signaler à un membre de l'organisation et venir rendre le dossard à l'arrivée
- Chaque coureur doit avoir ses propres épingles pour le dossard
- **Dossard fixé devant, sur la poitrine VISIBLE.** La ceinture pour le dossard est fortement déconseillée car non reconnue par le tapis (vous risquez de ne pas avoir de temps de course enregistré)

• BARRIERES HORAIRES:

- **8km (200mD+)** départ 10H15 (pas de barrière horaire)
- **12km (350mD+)** départ 8H30 (pas de barrière horaire)
- **18km (460mD+)** départ 8H , barrière au ravito de Bénière à 11.3km à 13h. .
- **30km (850mD+)** départ 7H30 barrière au ravito de Bénière à 23km à 13h. .
- **50km (1500mD+)** départ 6H **avec frontale obligatoire** (barrière au 30ème km au gymnase de la salle Condelouse : la course est stoppée à 10h30 et barrière au ravito de Bénière à 41km à 13h. .
- **Sur les courses 18/30/50km, une barrière horaire s'applique,** le dossard du coureur est retiré à 13h au ravito de Bénière (il ne sera pas classé). Le coureur termine sous sa propre responsabilité.

• RETRAIT DE DOSSARD :

- Ouverture du retrait de dossard (au gymnase Condelouse à St Héand) le samedi 8 novembre à partir de 16H et jusqu'à 18H et le dimanche matin à partir de 5H30 pour le 50km (et 6H30 pour les autres courses) et fermeture 30' avant le départ de la course.
- Le dossard est placé devant et visible entièrement

• CATEGORIES

- Cadets (2009 et 2010) uniquement sur le 8 km, juniors 2007 et 2008) uniquement sur les 8, 12 et 18km (catégories valables à partir du 1^{er} novembre 2025)

• RESULTATS

- Chacun pourra voir son temps et son classement immédiatement à l'arrivée sur l'écran télé et par écrit dans un second temps
- Les résultats complets seront disponibles dès l'après midi sur le site logicourse.fr puis sur notre site

• INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL :

- Des aires de stationnement seront mises à disposition des participants
- Une signalétique sera effectuée pour indiquer la direction de ces aires ainsi que des infos via les réseaux sociaux
- Le stationnement sauvage sera interdit, nous vous demandons de respecter le cadre de vie des Héandais.
- **Pas de douches possibles**

• RECOMPENSES

- Récompense des 3 premiers de chaque courses hommes et femmes : 8KM, 12KM, 18KM, 30km et 50KM issus de notre partenariat avec BEN RUN en terme de bons d'achat.
- Et tirage au sort effectué juste avant le départ par l'appel du numéro de dossard **TOUS LES AUTRES LOTS QUE NOUS AURONT RECUPERES DE NOS SPONSORS** (très rares en ces temps difficiles !)
- Tous lots ou récompenses offertes ne peuvent donner lieu, de la part du bénéficiaire, à aucune réclamation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

Horaires des remises de récompense

- 8km : 11H30
- 12km : 10H00
- 18km : 10H00
- 30km : 10H30
- 50km : 11H30

• RESPONSABILITE CIVILE/ASSURANCE

- L'association souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.
- Il incombe aux licenciés de s'assurer personnellement couvrant les dommages corporels . Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence en cas d'accident.
- Perte ou vol : en aucun cas l'association 400 TEAM RAID NATURE ne sera tenue responsable.

Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement ou de faire connaître, avant les départs, toutes modifications ou adjonctions.

- **Modification / annulation :**

En cas de force majeure (intempéries, ...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou sa modalité de réalisation (si autorisation et en cas de reprise du covid19 éventuellement organisation sous forme de « footing libre », d'arrêter les épreuves en cours ou même d'annuler les épreuves)

- **Sécurité :**

En cas d'accident : (les concurrents se doivent secours et entraide)

1. Protéger la personne
2. Alerter l'organisation auprès du signaleur le plus proche (ayant le numéro de l'organisateur, des secouristes, ambulance et médecin)
3. Un DPS (dispositif prévisionnel de secours) a été élaboré et déposé en préfecture

En cas d'abandon, le coureur doit obligatoirement prévenir le signaleur le plus proche et lui rendre son dossard. A défaut prévenir l'organisation (tel :06-09-41-16-76)

- **Droit à l'image :**

L'inscription donne droit à l'organisation de publier les images prises lors des courses sur ses différents supports. Les coordonnées peuvent être, également utilisées par nos partenaires.

Chaque participant, par son inscription, est engagé à respecter le présent règlement dans son ensemble.